

Se réappropriier l'abattage des animaux d'élevage

Public cible

Éleveurs du Tarn et départements limitrophes

Objectifs

- Être capable de comprendre le contexte de l'abattage paysan. - Être capable de définir les spécificités de l'abattage mobile. - Être capable de comprendre le cadre réglementaire permettant de développer une activité d'abattage mobile.

Enjeux

Les récentes actualités autour de l'abattage et du bien-être animal amènent plusieurs éleveurs du département à se questionner sur les pratiques qu'ils ont en matière d'abattage des animaux d'élevage, et sont en réflexion sur de nouvelles pratiques à mettre en place, dans le respect du bien-être animal.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- État des lieux de l'abattage en France et dans le Tarn
- Les évolutions récentes du contexte sociétal et du cadre légal - Quels éleveurs sont concernés ?
- Quel projet pour quel besoin ?
- Le niveau d'implication des éleveurs
- Compréhension des concepts :
 - o Abattoir de proximité / abattage à la ferme
 - o Abattoir mobile / caisson d'abattage
- Les différents outils actuellement sur le marché et en projet - Les différents modes de fonctionnement
- Abattage mobile et respect du bien-être animal
- La demande d'agrément sanitaire : principaux contenus et fonctionnement - Le Plan de Maîtrise Sanitaire - PMS
- Les Modes Opératoires Normalisés - MON
- Le respect du bien-être animal dans la réglementation

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur les connaissances des stagiaires, les mets en valeur et les complète par des apports théoriques et des exemples pratiques, issus de l'expérience.

Moyens matériels

Utilisation de vidéoprojecteur.

Dates, lieux et intervenants

28 mars 2022

09:00 - 17:00 (7hrs)

Centre Paroissial

81120 Réalmont

Jacques ALVERNHE, titulaire d'un BTS Productions Animales, 10 ans d'expérience de direction d'abattoir, consultant en modes alternatifs d'abattage.

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

ADEART

adeart.tarn@free.fr

Maison des Associations

Place du 1er Mai

81 100 Castres

Tel. 05-63-51-03-70

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription